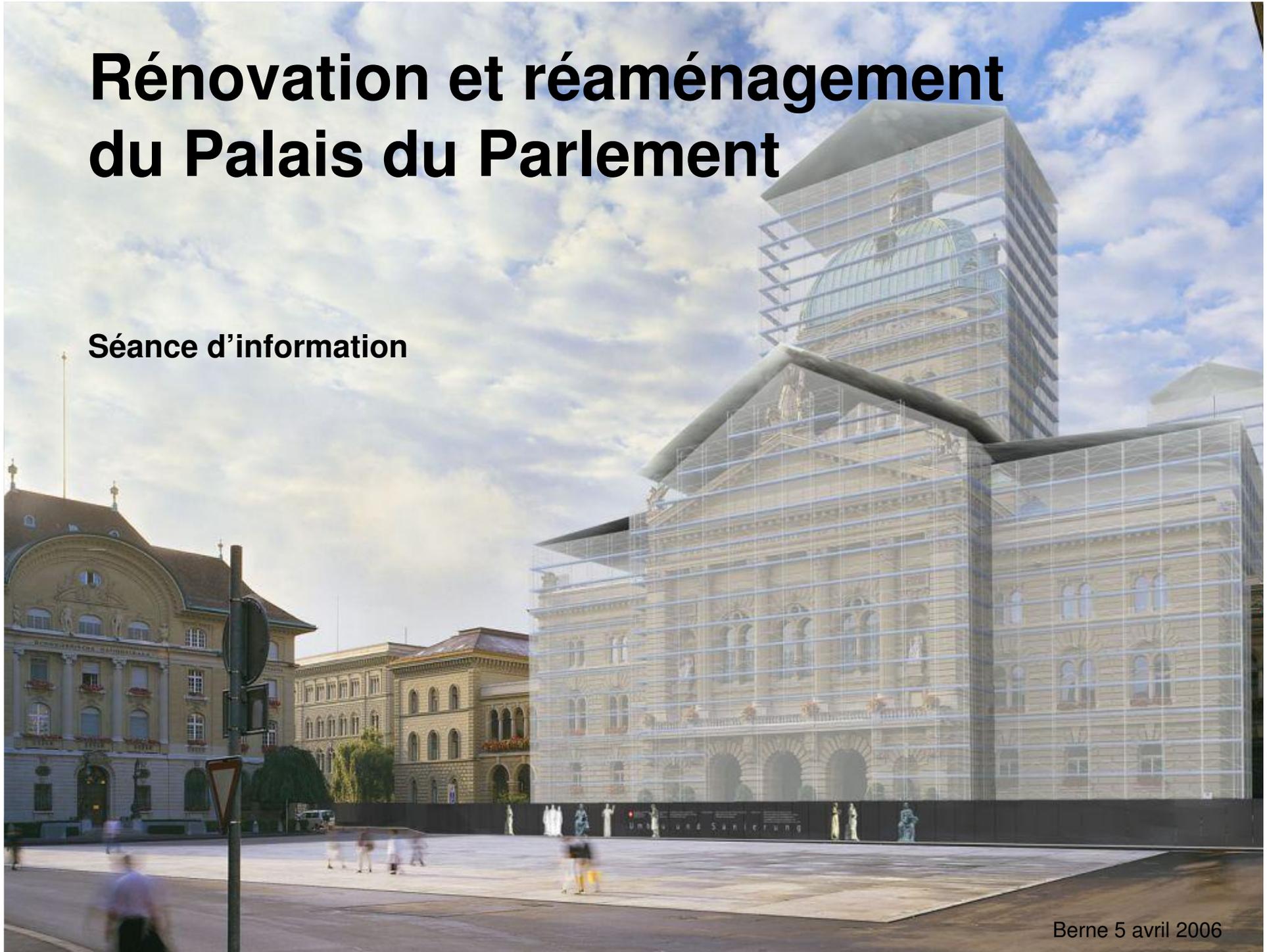


Rénovation et réaménagement du Palais du Parlement

Séance d'information

Berne 5 avril 2006





Séance d'information

Vue d'ensemble

1. Genèse du projet

- Rappel des faits
- Objectifs

2. Point de vue de l'utilisateur

- Utilisation du bâtiment
- Nuisances
- Exploitation

3. Aspects techniques

- Etat des lieux
- Objectifs / Programme
- Calendrier / Aperçu de quelques projets
- Chantier / Trafic



Genèse du projet

Rappel des faits

- Message 2003 sur les constructions civiles : approbation d'un crédit partiel de 11 millions de francs (« Nouvelle répartition des locaux »)
- Déménagement des journalistes dans le nouveau Centre de presse, Bundesgasse 8 – 12
- Éléments centraux des travaux de réaménagement : places de travail des députés, cafétéria «Galerie des Alpes», salles de réunion
- Session d'automne 2006 à Flims (GR)
- L'OFCL propose de regrouper l'ensemble des travaux de rénovation
- Approbation du crédit d'ouvrage (72 millions)
- Mandant : Délégation administrative de l'Assemblée fédérale



Genèse du projet

Objectifs

- Remédier au manque de places de travail pour les députés
- Mettre davantage de salles de réunion à la disposition des groupes parlementaires
- Moderniser l'infrastructure d'exploitation
- Mettre fin au « rafistolage » permanent en procédant à une rénovation complète
- Réduire les besoins d'entretien et diminuer les frais d'exploitation et d'énergie
- Remplacer le pavillon provisoire par une entrée des visiteurs digne de ce nom



Point de vue de l'utilisateur

Utilisation du bâtiment

- Offrir des places de travail adaptées aux besoins des députés, groupes parlementaires et employés des Services du Parlement
- Disposer d'installations techniques modernes, performantes et adaptées
- Equiper les salles de réunion de nouveaux équipements de vidéoprojection et de conférence
- Rendre son éclat d'origine au Palais du Parlement (réfection, restauration et rénovation des richesses culturelles du Palais)
- Créer une cafétéria bien située proposant une carte complète
- Aménager une entrée des visiteurs digne de ce nom et répondant à des normes de sécurité renforcées



Point de vue de l'utilisateur

Nuisances

- Perturbations de l'exploitation pendant toute la durée des travaux
- Déménagement de toutes les places de travail du Palais du Parlement dans les ailes est et ouest du Palais fédéral
- Organisation des séances de commission à l'extérieur du Palais
- Suspension de toutes les visites guidées
- Limitation des activités des conseils durant les sessions



Point de vue l'usager

Exploitation

- Les sessions auront lieu au Palais du Parlement, sauf la session extra-muros (Flims)
- Les tribunes resteront accessibles au public pendant les sessions
- De nombreux locaux ne seront pas disponibles
- Les députés disposeront de places de travail provisoires dans l'aile ouest du Palais fédéral
- Les conférences de presse se dérouleront dans le nouveau Centre de presse
- Un pavillon d'information sera à la disposition des visiteurs et des personnes intéressées
- Pendant la durée des travaux, aucune manifestation ne pourra se dérouler au sein du Palais du Parlement ni alentour



Aspects techniques

Etat des lieux

- Le Palais du Parlement a été construit il y a plus d'un siècle et a besoin d'être rénové
- Une grande partie des installations techniques sont à bout de souffle (âge et surcharge)
- De nombreuses installations ne répondent plus aux normes
- Le Palais n'a jamais fait l'objet d'une rénovation complète
- Les dépenses d'entretien n'ont cessé de croître au cours de ces dernières années



Aspects techniques

Objectifs

- Coordonner les travaux avec la Ville, le voisinage et les utilisateurs du Palais du Parlement
- Assurer le fonctionnement sans heurts du Parlement pendant la durée des travaux
- Mettre en place le chantier et réguler la circulation
- Procéder à l'entretien, à la réfection et à la restauration du patrimoine culturel
- Garantir la sécurité et la conformité avec les normes environnementales
- Limiter les nuisances (bruit, poussières) dues aux travaux
- Respecter le calendrier et le budget
- Gérer l'imprévu (découvertes historiques, fouilles)



Aspects techniques

Programme

- Rénovation intérieure
Equipements techniques, installations électriques, toilettes, réseaux de télécommunication, ascenseurs, fissures, éclairage, entrée des visiteurs, équipement de vidéoprojection et de conférence
- Rénovation extérieure
Façades, toits, coupoles, impostes, statues

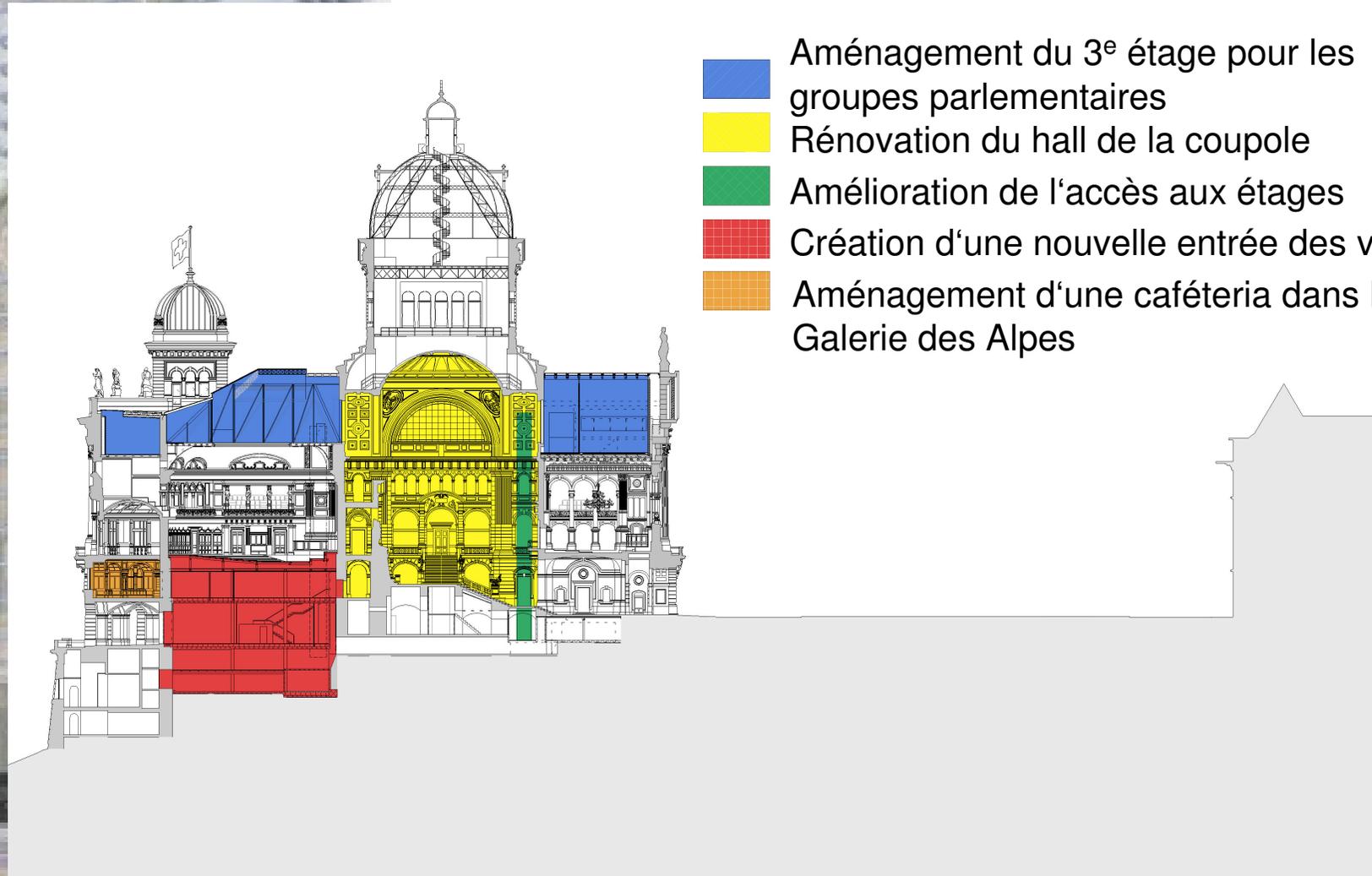
Aspects techniques

Calendrier général des travaux

	2006												2007												2008							
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08		
Ausführung	Vorbereitung			Phase 1 (Intensivbauphase)									Phase 2			Phase 3			Phase 4			Phase 5										
Baustelleneinrichtungen																																
Rohbau I+II																																
HLK Zentralen + Verteilung																																
Elektro Hauptverteilung Starkstrom																																
Elektro Starkstrom F-Vert																																
Elektro Schwachstrom F-Vert																																
Ausbau I																																
Ausbau II																																
Möbliering																																
Besuchereingang Süd, Fertigstellung																																
Umzüge, Inbetriebnahmen																																
Ratssäle																																
Arbeitsplätze PD																																

Aspects techniques

Aperçu de quelques projets



-  Aménagement du 3^e étage pour les groupes parlementaires
-  Rénovation du hall de la coupole
-  Amélioration de l'accès aux étages
-  Création d'une nouvelle entrée des visiteurs
-  Aménagement d'une cafétéria dans la Galerie des Alpes

